

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024053-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024
Publication : 27/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE CONVOCAION 9 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS 29
PRESENTS 17
PROCURATIONS 02
VOTANTS 19
QUESTION N°02

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en mairie, et transmise en préfecture

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre 2024 à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsée PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANY, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance SEREMES

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

DECISION MODIFCATIVE N°3 AU BUDGET PRIMITIF 2024
DE LA COMMUNE DE POINTE-NOIRE

Il est rappelé à l'assemblée que les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires du budget primitif, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés. Elles doivent répondre aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget primitif et peuvent être également transmises à la CRC par le Préfet.

Les DM font partie intégrante du budget et doivent faire l'objet d'une présentation section par section en différenciant nettement les dépenses et les recettes, notamment pour l'investissement où les articles de recettes et de dépenses sont identiques.

Pouvant être votées à tout moment après le vote du BP, les DM sont autorisées jusqu'au 31 décembre de l'exercice en cours pour la section d'investissement et 21 janvier de l'année N+1 pour la section de fonctionnement et/ou les opérations d'ordre.

Cette DM n°3 a pour but de procéder à des inscriptions nouvelles ;

En fonctionnement :

- à l'inscription du premier acompte à percevoir dans le cadre du COROM, 300 000.00 € en recettes.
- chapitre 011 – Charges à caractère général pour un total de 96 999.45 €
- chapitre 012 – Charges de personnel et assimilés pour un total de 35 000,00 €.

En investissement :

- en dépenses et en recettes -opération d'ordre à l'intérieur du chapitre 041-, pour un montant de 28 279,87 € (régularisation d'avances versées)

La décision modificative n°3 au budget 2024 se présente comme suit ;

Section de fonctionnement :

DEPENSES				
CH	Libellés	BP 2024 suite DM 2	DM N°3	BP 2024 suite DM 3
011	Charges à caractère général	1 645 417,10	96 999,45	1 742 416,55
012	Charges de personnel et assimilés	6 799 758,00	35 000,00	6 834 758,00
014	Atténuations de produits	6 341,00	0,00	6 341,00
65	Autres charges de gestion courante	532 594,00	0,00	532 594,00
66	Charges financières	23 714,00	0,00	23 714,00
67	Charges exceptionnelles	7 160,00	0,00	7 160,00
68	Dotations aux amort et provisions	489 878,32	0,00	489 878,32
042	Opérat° d'ordre de transf entre sect°	258 530,30	0,00	258 530,30
002	Solde d'exécution reporté	93 288,97	0,00	93 288,97
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		9 856 681,69	131 999,45	9 988 681,14

RECETTES				
CH	Libellés	BP 2024 suite DM 2	DM N°3	BP 2024 suite DM 3
013	Atténuation de charges	14 450,00	0,00	14 450,00
70	Produits des services et du domaine	217 360,00	0,00	217 360,00
73	Impôts et taxes	4 642 109,00	0,00	4 642 109,00
731	Fiscalité locale	2 607 358,09	0,00	2 607 358,09
74	Dotat°, subventions et participations	1 842 879,00	300 000,00	2 142 879,00
75	Autres produits de gestion courante	167 223,15	0,00	167 223,15
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	17 251,60	0,00	17 251,60
042	Opérat° d'ordre de transf entre sect°	180 000,30	0,00	180 000,30
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		9 688 681,14	300 000,00	9 988 681,14

Section d'investissement :

DEPENSES				
CH	Libellés	BP 2024 suite DM 2	DM N°3	BP 2024 suite DM 3
16	Emprunts et dettes assimilées	165 086,48	0,00	165 086,48
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipements	4 615 818,04	0,00	4 615 818,04
040	Opérat° d'ordre de transf entre sect°	180 000,30	0,00	180 000,30
041	Opérations patrimoniales	0,00	28 279,87	28 279,87
001	Solde d'exécution reporté	156 715,13	0,00	156 715,13
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 117 619,95	28 279,87	5 145 899,82

RECETTES				
CH	Libellés	BP 2024 suite DM 2	DM N°3	BP 2024 suite DM 3
10	Dotations Fonds divers	62 919,01	0,00	62 919,01
13	Subventions d'investissement reçus	3 265 017,02	0,00	3 265 017,02
16	Emprunts et dettes assimilées	800 000,00	0,00	800 000,00
024	Produits de cessions des immobilisat°	118 650,00	0,00	118 650,00
040	Opérat° d'ordre de transf entre sect°	258 530,30	0,00	258 530,30
041	Opérations patrimoniales	0,00	28 279,87	28 279,87
001	Solde d'exécution reporté	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 505 116,33	28 279,87	4 533 396,20

BALANCE GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°03 AU BP 2024

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Fonctionnement	131 999,45	300 000,00	168 000,55
Investissement	28 279,87	28 279,87	0,00
Total	160 279,32	328 279,87	168 000,55

BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2024 modifié

Section Fonctionnement	BP 2024 suite DM2	DM N°03	BP 2024 modifié
Dépenses	9 856 681,69	131 999,45	9 988 681,14
Recettes	9 688 681,14	300 000,00	9 988 681,14
Solde de la section	- 168 000,55	168 000,55	0,00
Section Investissement	BP 2024 suite DM2	DM N°03	BP 2024 modifié
Dépenses	5 117 619,95	28 279,87	5 145 899,82
Recettes	4 505 116,33	28 279,87	4 533 396,20
Solde de la section	- 612 503,62	0,00	- 612 503,62
Résultat global BP 2024	- 780 504,17	168 000,55	- 612 503,62

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L. 2311-1 à L.2324-2 relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances locales,

Vu la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote pour les communes de plus de 3 500 habitants,

Vu l'instruction M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 mai 2024 portant vote du budget primitif 2024,

Vu l'avis n°2024-0028 du 10 septembre 2024 rendu par la Chambre Régionale des Comptes de la Guadeloupe et communiqué à l'assemblée le 29 octobre 2024,

Vu l'arrêté préfectoral n°971-2024-10-17-00001/SG/DCL/SLAC/BFL du 17 octobre 2024 portant règlement du budget communal 2024,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29 octobre 2024 portant vote de la décision modificative n°1 au budget primitif 2024,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29 octobre 2024 portant vote de la décision modificative n°2 au budget primitif 2024,

Entendu l'exposé de monsieur le maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

1°) **D'ADOPTER** la décision modificative n°3 au budget primitif 2024, dont le total des chapitres en dépenses et recettes des deux sections –Fonctionnement et Investissement– et la balance générale sont arrêtés comme suit :

BALANCE GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°03 AU BP 2024

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Fonctionnement	131 999,45	300 000,00	168 000,55
Investissement	28 279,87	28 279,87	0,00
Total	160 279,32	328 279,87	168 000,55

2°) **DE VOTER** l'ensemble des chapitres budgétaires tels que présentés ci-dessus et la nouvelle balance générale du budget 2024 suite à la décision modificative n°3 ;

BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2024 modifié

Section Fonctionnement	BP 2024 suite DM1	DM N°02	BP 2024 modifié
Dépenses	9 856 681,69	131 999,45	9 988 681,14
Recettes	9 688 681,14	300 000,00	9 988 681,14
Total de la section	- 168 000,55	168 000,55	0,00
Section Investissement	BP 2024 suite DM1	DM N°02	BP 2024 modifié
Dépenses	5 117 619,95	28 279,87	5 145 899,82
Recettes	4 505 116,33	28 279,87	4 533 396,20
Total de la section	- 612 503,62	0,00	- 612 503,62
Résultat global BP 2024	- 780 504,17	168 000,55	- 612 503,62

Conseil Municipal du 29 octobre 2024– Délibération N° 2024/03

3°) **DE PRECISER** que l'assemblée délibérante a voté la présente décision modificative N°2 au budget 2024 par nature, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, et au niveau des chapitres et opérations pour la section d'investissement, auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle, en conformité avec la nomenclature comptable en vigueur pour les communes

4°) **DE DONNER** en tant que de besoin délégation à monsieur le maire pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire

5°) **D'AUTORISER** à l'intérieur de chaque section du budget, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel,

6°) **D'AUTORISER** monsieur le maire à prendre toutes décisions et à signer tout acte nécessaire à l'exécution du budget 2024

7°) Le maire, la directrice générale des services, le directeur financier et le comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

BUDGET 2024 – DÉCISION MODIFICATIVE N°03

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombres de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13
 Contre : 00
 Abstentions : 00

Date de convocation : 9 décembre 2024

Présenté par le maire de la commune de Pointe-Noire
 A Pointe-Noire, le 17 décembre 2024

Délibéré par l'assemblée délibérante de la commune de Pointe-Noire, réunie en session ordinaire
 A Pointe-Noire, le 17 décembre 2024

Les membres de l'assemblée délibérante :

Camille ELISABETH maire		Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1 ^{er} adjoint	
Martin MELANE 2 ^{ème} adjoint		Louissette CABRION 3 ^{ème} adjoint	
Albert KAMOISE 4 ^{ème} adjoint		Géraldine ALBERT 5 ^{ème} adjoint	
Patrick CARENE 6 ^{ème} adjoint		Lyndée PROCIDA 7 ^{ème} adjoint	
Harold ROBERT 8 ^{ème} adjoint		Lina BIABIANI/MARLU	
Fred DESIREE		Lise THIBAUDIER	
Jules KAMOISE		Patrick SEREMES	
Murielle SIN/VASSIN		Roselise FAMIBELLE	
Roselet CHARLES		Christine PHIBEL	
Sara PRADEL		Cédric PHILOGENE	
Marc ASTASIE		Boris CARENE	
Ursula CASTARD		Christian JEAN-CHARLES	
Constance SEREMES		Charles VAIRAC	
Annick PRADEL/CHRISTOPHE		Grégory CABRION	
Béatrice BELAIR			

Pour EXPEDITION CONFORME,
 Le maire,

Camille ELISABETH

Conseil Municipal du 17 décembre 2024 - Délibération N° 2024/02

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024053-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024
Publication : 27/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE CONVOCATION 9 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS 29
PRESENTS 17
PROCURATIONS 02
VOTANTS 19
QUESTION N°02

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en mairie, et transmise en préfecture

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre 2024 à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANI, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance SEREMES

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

DECISION MODIFCATIVE N°3 AU BUDGET PRIMITIF 2024
DE LA COMMUNE DE POINTE-NOIRE

Il est rappelé à l'assemblée que les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires du budget primitif, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés. Elles doivent répondre aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget primitif et peuvent être également transmises à la CRC par le Préfet.

Les DM font partie intégrante du budget et doivent faire l'objet d'une présentation section par section en différenciant nettement les dépenses et les recettes, notamment pour l'investissement où les articles de recettes et de dépenses sont identiques.

Pouvant être votées à tout moment après le vote du BP, les DM sont autorisées jusqu'au 31 décembre de l'exercice en cours pour la section d'investissement et 21 janvier de l'année N+1 pour la section de fonctionnement et/ou les opérations d'ordre.

Cette DM n°3 a pour but de procéder à des inscriptions nouvelles ;

En fonctionnement :

- à l'inscription du premier acompte à percevoir dans le cadre du COROM, 300 000.00 € en recettes.
- chapitre 011 – Charges à caractère général pour un total de 96 999.45 €
- chapitre 012 – Charges de personnel et assimilés pour un total de 35 000,00 €.

En investissement :

- en dépenses et en recettes -opération d'ordre à l'intérieur du chapitre 041-, pour un montant de 28 279,87 € (régularisation d'avances versées)

La décision modificative n°3 au budget 2024 se présente comme suit ;

Section de fonctionnement :

DEPENSES				
CH	Libellés	BP 2024 suite DM 2	DM N°3	BP 2024 suite DM 3
011	Charges à caractère général	1 645 417,10	96 999,45	1 742 416,55
012	Charges de personnel et assimilés	6 799 758,00	35 000,00	6 834 758,00
014	Atténuations de produits	6 341,00	0,00	6 341,00
65	Autres charges de gestion courante	532 594,00	0,00	532 594,00
66	Charges financières	23 714,00	0,00	23 714,00
67	Charges exceptionnelles	7 160,00	0,00	7 160,00
68	Dotations aux amort et provisions	489 878,32	0,00	489 878,32
042	Opérat° d'ordre de transf entre sect°	258 530,30	0,00	258 530,30
002	Solde d'exécution reporté	93 288,97	0,00	93 288,97
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		9 856 681,69	131 999,45	9 988 681,14

RECETTES				
CH	Libellés	BP 2024 suite DM 2	DM N°3	BP 2024 suite DM 3
013	Atténuation de charges	14 450,00	0,00	14 450,00
70	Produits des services et du domaine	217 360,00	0,00	217 360,00
73	Impôts et taxes	4 642 109,00	0,00	4 642 109,00
731	Fiscalité locale	2 607 358,09	0,00	2 607 358,09
74	Dotat°, subventions et participations	1 842 879,00	300 000,00	2 142 879,00
75	Autres produits de gestion courante	167 223,15	0,00	167 223,15
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	17 251,60	0,00	17 251,60
042	Opérat° d'ordre de transf entre sect°	180 000,30	0,00	180 000,30
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		9 688 681,14	300 000,00	9 988 681,14

Section d'investissement :

DEPENSES				
CH	Libellés	BP 2024 suite DM 2	DM N°3	BP 2024 suite DM 3
16	Emprunts et dettes assimilées	165 086,48	0,00	165 086,48
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipements	4 615 818,04	0,00	4 615 818,04
040	Opérat° d'ordre de transf entre sect°	180 000,30	0,00	180 000,30
041	Opérations patrimoniales	0,00	28 279,87	28 279,87
001	Solde d'exécution reporté	156 715,13	0,00	156 715,13
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 117 619,95	28 279,87	5 145 899,82

RECETTES				
CH	Libellés	BP 2024 suite DM 2	DM N°3	BP 2024 suite DM 3
10	Dotations Fonds divers	62 919,01	0,00	62 919,01
13	Subventions d'investissement reçus	3 265 017,02	0,00	3 265 017,02
16	Emprunts et dettes assimilées	800 000,00	0,00	800 000,00
024	Produits de cessions des immobilisat°	118 650,00	0,00	118 650,00
040	Opérat° d'ordre de transf entre sect°	258 530,30	0,00	258 530,30
041	Opérations patrimoniales	0,00	28 279,87	28 279,87
001	Solde d'exécution reporté	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		4 505 116,33	28 279,87	4 533 396,20

BALANCE GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°03 AU BP 2024

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Fonctionnement	131 999,45	300 000,00	168 000,55
Investissement	28 279,87	28 279,87	0,00
Total	160 279,32	328 279,87	168 000,55

BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2024 modifié

Section Fonctionnement	BP 2024 suite DM2	DM N°03	BP 2024 modifié
Dépenses	9 856 681,69	131 999,45	9 988 681,14
Recettes	9 688 681,14	300 000,00	9 988 681,14
Solde de la section	- 168 000,55	168 000,55	0,00
Section Investissement	BP 2024 suite DM2	DM N°03	BP 2024 modifié
Dépenses	5 117 619,95	28 279,87	5 145 899,82
Recettes	4 505 116,33	28 279,87	4 533 396,20
Solde de la section	- 612 503,62	0,00	- 612 503,62
Résultat global BP 2024	- 780 504,17	168 000,55	- 612 503,62

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L. 2311-1 à L.2324-2 relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances locales,

Vu la loi d'orientation N° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la république, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote pour les communes de plus de 3 500 habitants,

Vu l'instruction M57 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 30 mai 2024 portant vote du budget primitif 2024,

Vu l'avis n°2024-0028 du 10 septembre 2024 rendu par la Chambre Régionale des Comptes de la Guadeloupe et communiqué à l'assemblée le 29 octobre 2024,

Vu l'arrêté préfectoral n°971-2024-10-17-00001/SG/DCL/SLAC/BFL du 17 octobre 2024 portant règlement du budget communal 2024,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29 octobre 2024 portant vote de la décision modificative n°1 au budget primitif 2024,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 29 octobre 2024 portant vote de la décision modificative n°2 au budget primitif 2024,

Entendu l'exposé de monsieur le maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

1°) **D'ADOPTER** la décision modificative n°3 au budget primitif 2024, dont le total des chapitres en dépenses et recettes des deux sections –Fonctionnement et Investissement– et la balance générale sont arrêtés comme suit :

BALANCE GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°03 AU BP 2024

SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	SOLDES
Fonctionnement	131 999,45	300 000,00	168 000,55
Investissement	28 279,87	28 279,87	0,00
Total	160 279,32	328 279,87	168 000,55

2°) **DE VOTER** l'ensemble des chapitres budgétaires tels que présentés ci-dessus et la nouvelle balance générale du budget 2024 suite à la décision modificative n°3 ;

BALANCE GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2024 modifié

Section Fonctionnement	BP 2024 suite DM1	DM N°02	BP 2024 modifié
Dépenses	9 856 681,69	131 999,45	9 988 681,14
Recettes	9 688 681,14	300 000,00	9 988 681,14
Total de la section	- 168 000,55	168 000,55	0,00
Section Investissement	BP 2024 suite DM1	DM N°02	BP 2024 modifié
Dépenses	5 117 619,95	28 279,87	5 145 899,82
Recettes	4 505 116,33	28 279,87	4 533 396,20
Total de la section	- 612 503,62	0,00	- 612 503,62
Résultat global BP 2024	- 780 504,17	168 000,55	- 612 503,62

Conseil Municipal du 29 octobre 2024– Délibération N° 2024/03

3°) **DE PRECISER** que l'assemblée délibérante a voté la présente décision modificative N°2 au budget 2024 par nature, au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement, et au niveau des chapitres et opérations pour la section d'investissement, auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle, en conformité avec la nomenclature comptable en vigueur pour les communes

4°) **DE DONNER** en tant que de besoin délégation à monsieur le maire pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire

5°) **D'AUTORISER** à l'intérieur de chaque section du budget, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel,

6°) **D'AUTORISER** monsieur le maire à prendre toutes décisions et à signer tout acte nécessaire à l'exécution du budget 2024

7°) Le maire, la directrice générale des services, le directeur financier et le comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

BUDGET 2024 – DÉCISION MODIFICATIVE N°03

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombres de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

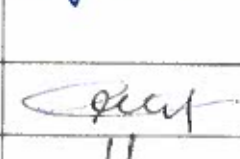
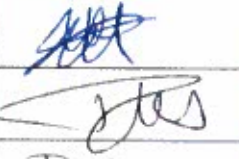
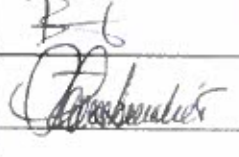
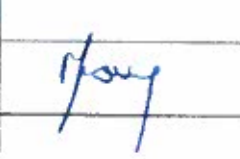
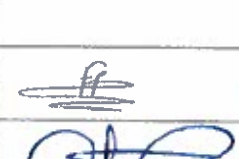
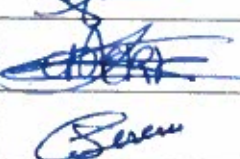
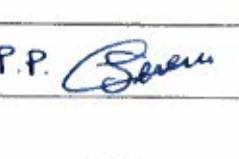
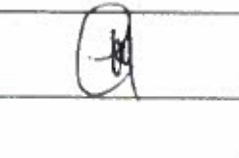
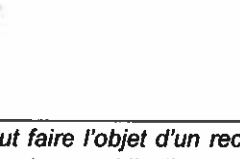
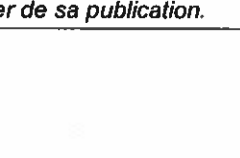
Pour : 13
 Contre : 00
 Abstentions : 00

Date de convocation : 9 décembre 2024

Présenté par le maire de la commune de Pointe-Noire
 A Pointe-Noire, le 17 décembre 2024

Délibéré par l'assemblée délibérante de la commune de Pointe-Noire, réunie en session ordinaire
 A Pointe-Noire, le 17 décembre 2024

Les membres de l'assemblée délibérante :

Camille ELISABETH maire		Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1 ^{er} adjoint	
Martin MELANE 2 ^{ème} adjoint		Louissette CABRION 3 ^{ème} adjoint	
Albert KAMOISE 4 ^{ème} adjoint		Géraldine ALBERT 5 ^{ème} adjoint	
Patrick CARENE 6 ^{ème} adjoint		Lyndée PROCIDA 7 ^{ème} adjoint	
Harold ROBERT 8 ^{ème} adjoint		Lina BIABIANI/MARLU	
Fred DESIREE		Lise THIBAUDIER	
Jules KAMOISE		Patrick SEREMES	
Murielle SIN/VASSIN		Roselise FAMIBELLE	
Roselet CHARLES		Christine PHIBEL	
Sara PRADEL		Cédric PHILOGENE	
Marc ASTASIE		Boris CARENE	
Ursula CASTARD		Christian JEAN-CHARLES	
Constance SEREMES		Charles VAIRAC	
Annick PRADEL/CHRISTOPHE		Grégory CABRION	
Béatrice BELAIR			

Pour EXPEDITION CONFORME,
 Le maire,

Camille ELISABETH

Conseil Municipal du 17 décembre 2024 - Délibération N° 2024/02

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024053-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024

Publication : 27/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

: COMMUNE DE POINTE-NOIRE (1)



AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21971121500018

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Décision modificative 3 (3)

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE POINTE-NOIRE (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	55
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	57
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	60
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	64

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	67
A1.01 - Opérations non ventilables	69
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	70
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	73
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	74
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	75
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	78
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	81
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	84
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	85
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	88
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	90
A1.908 - Fonction 8 - Transports	93
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	97
A2.01 - Opérations non ventilables	99
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	100
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	106
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	107
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	108
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	111
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	114
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	117
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	118
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	119
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	122
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	124
A2.938 - Fonction 8 - Transports	127

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	131
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	132
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	136
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	137

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	138
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	140
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	141
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	142
B3.1 - Etat des provisions constituées	143
B3.2 - Etalement des provisions	145
B4 - Etat des charges transférées	146
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	147
B6 - Prêts	148
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	149
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	150
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	151
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	153
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	154
B11.2 - Liste des établissements publics créés	155
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	156
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	157
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	158
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	159
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	161
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	162
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	163
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	164

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	20 381 035,26	21 346 182,08	0,00	A1 965 146,82
Investissement	1 997 428,56	2 198 751,16	(3)	A2 201 322,60
Fonctionnement	18 383 606,70	19 147 430,92	(4)	A3 763 824,22

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	965 146,82
Investissement	A2 + B2	201 322,60
Fonctionnement	A3 + B3	763 824,22

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	28 279,87	28 279,87

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (3)		28 279,87	28 279,87
--	--	-----------	-----------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	131 999,45	300 000,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (4)		131 999,45	300 000,00
---	--	------------	------------

TOTAL DU BUDGET (5)		160 279,32	328 279,87
---------------------	--	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	------------	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
----------------------------------	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
----------------------	--	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	27 396,25	0,00	0,00	0,00	27 396,25
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 058 685,44	0,00	0,00	0,00	1 058 685,44
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 086 081,69	0,00	0,00	0,00	1 086 081,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	165 086,48	0,00	0,00	0,00	165 086,48
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		165 086,48	0,00	0,00	0,00	165 086,48
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 251 168,17	0,00	0,00	0,00	1 251 168,17

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	180 000,30		0,00	0,00	180 000,30
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		28 279,87	28 279,87	28 279,87
Total des dépenses d'ordre d'investissement		180 000,30		28 279,87	28 279,87	208 280,17

TOTAL	1 431 168,47	0,00	28 279,87	28 279,87	1 459 448,34
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 459 448,34
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	644 535,50	0,00	0,00	0,00	644 535,50
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		644 535,50	0,00	0,00	0,00	644 535,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	62 919,01	0,00	0,00	0,00	62 919,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 650,00	0,00	0,00	0,00	118 650,00
Total des recettes financières		181 569,01	0,00	0,00	0,00	181 569,01
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		826 104,51	0,00	0,00	0,00	826 104,51

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	258 530,30		0,00	0,00	258 530,30
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		28 279,87	28 279,87	28 279,87
Total des recettes d'ordre d'investissement		258 530,30		28 279,87	28 279,87	286 810,17

TOTAL	1 084 634,81	0,00	28 279,87	28 279,87	1 112 914,68
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 112 914,68
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

78 530,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	1 645 417,10	0,00	96 999,45	96 999,45	1 742 416,55
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	6 799 758,00	0,00	35 000,00	35 000,00	6 834 758,00
014	Atténuations de produits	6 341,00	0,00	0,00	0,00	6 341,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	532 594,00	0,00	0,00	0,00	532 594,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 984 110,10	0,00	131 999,45	131 999,45	9 116 109,55
66	Charges financières	23 714,00	0,00	0,00	0,00	23 714,00
67	Charges spécifiques (4)	7 160,00	0,00	0,00	0,00	7 160,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	489 878,32		0,00	0,00	489 878,32
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 504 862,42	0,00	131 999,45	131 999,45	9 636 861,87

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	258 530,30		0,00	0,00	258 530,30
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		258 530,30		0,00	0,00	258 530,30

TOTAL	9 763 392,72	0,00	131 999,45	131 999,45	9 895 392,17
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 895 392,17
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	14 450,00	0,00	0,00	0,00	14 450,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	217 360,00	0,00	0,00	0,00	217 360,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 642 109,00	0,00	0,00	0,00	4 642 109,00
731	Fiscalité locale	2 607 358,09	0,00	0,00	0,00	2 607 358,09
74	Dotations et participations (4)	1 842 879,00	0,00	300 000,00	300 000,00	2 142 879,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	167 223,15	0,00	0,00	0,00	167 223,15
Total des recettes de gestion courante		9 491 379,24	0,00	300 000,00	300 000,00	9 791 379,24
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
77	Produits spécifiques (4)	17 251,60	0,00	0,00	0,00	17 251,60
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 508 680,84	0,00	300 000,00	300 000,00	9 808 680,84

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	180 000,30		0,00	0,00	180 000,30
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		180 000,30		0,00	0,00	180 000,30

TOTAL	9 688 681,14	0,00	300 000,00	300 000,00	9 988 681,14
--------------	---------------------	-------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 988 681,14
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	78 530,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	28 279,87	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	28 279,87	28 279,87

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 279,87
--	-----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	96 999,45		96 999,45
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	35 000,00		35 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		131 999,45	0,00	131 999,45

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	131 999,45
---	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	28 279,87	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	28 279,87	28 279,87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 279,87
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	300 000,00		300 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	300 000,00	0,00	300 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	300 000,00
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	1 431 168,47	0,00	0,00	28 279,87	28 279,87	0,00	28 279,87	28 279,87
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	754,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	1 085 326,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 086 081,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	165 086,48	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	165 086,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 251 168,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	180 000,30			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			28 279,87	28 279,87		28 279,87	28 279,87
Total des dépenses d'ordre	180 000,30			28 279,87	28 279,87		28 279,87	28 279,87

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	28 279,87
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 084 634,81	0,00	28 279,87	28 279,87	28 279,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	644 535,50	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		644 535,50	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	62 919,01	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		181 569,01	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		826 104,51	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	258 530,30		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		28 279,87	28 279,87	28 279,87
Total des recettes d'ordre		258 530,30		28 279,87	28 279,87	28 279,87

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (9)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	28 279,87
---	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		1 431 168,47	0,00	0,00	28 279,87	28 279,87	0,00	28 279,87	28 279,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	754,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	754,93	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	1 085 326,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 086 081,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	165 086,48	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	165 086,48	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		165 086,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 251 168,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	180 000,30			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
	Charges transférées (8)	180 000,30			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	90 000,15			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	90 000,15			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			28 279,87	28 279,87		28 279,87	28 279,87
21318	Autres bâtiments publics	0,00			28 279,87	28 279,87		28 279,87	28 279,87
Total des dépenses d'ordre		180 000,30			28 279,87	28 279,87		28 279,87	28 279,87

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
128	TRAVAUX AMENAGEMENT AIRES DE JEUX ET DE DETENTES AUX PLAINES		814 818,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
142	EXTENSION ET AMENAGEMENT DU CIMETIERE		1 339 423,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
148	RECONSTRUCTION ECOLES DE BAILLARGENT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
150	FONDS AIDES AUX COMMUNES 2015		73 210,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
157	ACQUISITIONS FONCIERES		43 969,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
160	TRAVAUX DE REHABILITATION DU GYMNASSE		1 231 739,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
161	FONDS AIDES AUX COMMUNES 2017		138 563,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
162	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC		1 649 822,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
163	RENOVATION MARCHE AUX VIVRES 2T		41 721,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167	ADAPTATION DES ECOLES COMMUNALES AUX PROTOCOLES COVID 19		28 581,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168	FONDS D'AIDE AUX COMMUNES 2020		192 002,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
171	TRAVAUX DE RENOVATION DE LA CUISINE CENTRALE		232 587,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
172	SOUTIEN A CERTAINES CANTINES SCOLAIRES		23 710,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
173	SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES AAP		80 479,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
174	RENOVATION ENERGETIQUE DES INSTALLATIONS SPORTIVES		500 464,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
176	PORTAIL CITOYEN		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
178	EMBELLISSEMENT PAYSAGER POUR LE PLAISIR DES YEUX		70 034,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
179	TELETRAVAIL FSE		24 249,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
180	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		15 815,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
181	FOND AIDES AUX COMMUNES 2021		48 381,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
182	REHABILITATION HALL AUX POISSONS		51 126,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
183	OPERATIONS INVEST DIVERSES		62 823,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
184	DEGATS FIONA VOIRIES		46 226,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
185	RENOVATION DU PLATEAU SPORTIF DE GUYONNEAU		177 705,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
186	CAMILLE BAFFARD FAC 2023		106 969,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
187	DOTATION ÉQUIPEMENT TERRITOIRES RURAUX 2024		5 566,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			6 826 154.82	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 128
LIBELLE : TRAVAUX AMENAGEMENT AIRES DE JEUX ET DE DETENTES AUX PLAINES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		814 818,66	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	814 818,66	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	814 818,66	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		526 776,66	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	526 776,66	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	329 026,38	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	68 853,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	76 576,88	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 142
LIBELLE : EXTENSION ET AMENAGEMENT DU CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 339 423,65	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 339 423,65	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	1 339 423,65	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		874 549,20	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	871 671,78	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	341 671,78	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	530 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 877,42	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	2 877,42	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 148
LIBELLE : RECONSTRUCTION ECOLES DE BAILLARGENT
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 150
LIBELLE : FONDS AIDES AUX COMMUNES 2015
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		54 963,79	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	54 963,79	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	34 233,12	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	6 688,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	14 042,67	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		78 750,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	78 750,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	78 750,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 157
LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		43 969,06	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 969,06	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	43 969,06	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 160
LIBELLE : TRAVAUX DE REHABILITATION DU GYMNASSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 231 739,52	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 203 459,65	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 203 459,65	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	28 279,87	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	28 279,87	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		718 713,86	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	118 713,86	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	49 860,86	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	68 853,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	600 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 161
LIBELLE : FONDS AIDES AUX COMMUNES 2017
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		118 197,04	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 887,09	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	6 887,09	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	111 309,95	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	32 701,19	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	25 645,07	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	18 466,70	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	34 496,99	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		-1 362,30	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	-1 362,30	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	-1 362,30	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 162
LIBELLE : RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 649 822,51	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 576 830,95	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 576 830,95	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	72 991,56	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	72 991,56	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 292 169,33	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 219 177,77	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	110 207,77	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	135 650,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	143 800,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	72 991,56	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	72 991,56	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 163
LIBELLE : RENOVATION MARCHE AUX VIVRES 2T
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		41 721,38	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 721,38	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	41 721,38	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		41 306,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	41 306,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	41 306,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 167
LIBELLE : ADAPTATION DES ECOLES COMMUNALES AUX PROTOCOLES COVID 19
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 559,15	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 559,15	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 559,15	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		21 647,54	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	21 647,54	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	21 647,54	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 168
LIBELLE : FONDS D'AIDE AUX COMMUNES 2020
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		118 444,57	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	33 059,95	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	33 059,95	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	85 384,62	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	22 138,82	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	14 422,84	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	48 822,96	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		100 000,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	100 000,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	100 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 171
LIBELLE : TRAVAUX DE RENOVATION DE LA CUISINE CENTRALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		232 587,53	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	232 587,53	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	232 587,53	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		45 531,30	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	45 531,30	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	45 531,30	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 172
LIBELLE : SOUTIEN A CERTAINES CANTINES SCOLAIRES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		23 710,86	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 014,50	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	4 014,50	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 696,36	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 696,36	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		8 908,80	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	8 908,80	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 908,80	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 173
LIBELLE : SOCLE NUMERIQUE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES AAP
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		80 479,36	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 067,32	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	6 067,32	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	74 412,04	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	74 412,04	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		57 033,66	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	57 033,66	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	36 394,66	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 639,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 174
LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE DES INSTALLATIONS SPORTIVES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		500 464,46	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	500 464,46	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	500 464,46	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		24 928,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	24 928,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	24 928,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 176
LIBELLE : PORTAIL CITOYEN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 178
LIBELLE : EMBELLISSEMENT PAYSAGER POUR LE PLAISIR DES YEUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		70 034,21	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 034,21	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	240,06	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	69 794,15	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 180
LIBELLE : IMMOBILISATIONS CORPORELLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 419,92	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 419,92	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	3 159,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 260,92	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 181
LIBELLE : FOND AIDES AUX COMMUNES 2021
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		48 381,98	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	29 517,39	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	29 517,39	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 864,59	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	5 396,85	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	2 228,99	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	11 238,75	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 182
LIBELLE : REHABILITATION HALL AUX POISSONS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		51 126,30	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	51 126,30	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	51 126,30	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 183
LIBELLE : OPERATIONS INVEST DIVERSES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		62 823,41	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	62 823,41	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	40 787,99	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	22 035,42	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 184
LIBELLE : DEGATS FIONA VOIRIES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		46 226,75	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 226,75	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	46 226,75	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 185
LIBELLE : RENOVATION DU PLATEAU SPORTIF DE GUYONNEAU CAMILLE BAFFARD
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		177 705,22	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	177 705,22	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	177 705,22	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		200 000,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	200 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 186
LIBELLE : FAC 2023
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		106 969,44	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 135,01	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	13 135,01	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	93 834,43	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	8 536,49	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 328,00	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	2 500,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	36 300,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	20 340,47	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 829,47	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 187
LIBELLE : DOTATION EQUIPEMENT TERRITOIRES RURAUX 2024
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		5 566,05	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 566,05	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	5 566,05	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 084 634,81	0,00	28 279,87	28 279,87	28 279,87
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	644 535,50	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	99 531,07	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	-125 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	98 083,80	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1347	Fonds régional dévelopt emploi outre-mer	222 420,63	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		644 535,50	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	62 919,01	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	27 407,62	0,00	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	35 511,39	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		181 569,01	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		826 104,51	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	258 530,30		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	24 750,51		0,00	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	34 244,74		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2805	Licences, logiciels, droits similaires	45 042,95		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	3 514,58		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	17 002,17		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	13 500,00		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	49 323,04		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	21 798,49		0,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 716,33		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 290,11		0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	42 347,38		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		28 279,87	28 279,87	28 279,87
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		28 279,87	28 279,87	28 279,87
Total des recettes d'ordre		258 530,30		28 279,87	28 279,87	28 279,87

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		9 763 392,72	0,00	0,00	131 999,45	131 999,45	0,00	131 999,45	131 999,45
011	Charges à caractère général (4)	1 645 417,10	0,00	0,00	96 999,45	96 999,45	0,00	96 999,45	96 999,45
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	6 799 758,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	6 341,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	532 594,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 984 110,10	0,00	0,00	131 999,45	131 999,45	0,00	131 999,45	131 999,45
66	Charges financières	23 714,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	7 160,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	489 878,32			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		520 752,32	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		9 504 862,42	0,00	0,00	131 999,45	131 999,45	0,00	131 999,45	131 999,45
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	258 530,30			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		258 530,30			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								131 999,45
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 688 681,14	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
013	Atténuations de charges (3)	14 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	217 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 642 109,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 607 358,09	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 842 879,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	167 223,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		9 491 379,24	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	17 251,60	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		17 301,60	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 508 680,84	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	180 000,30		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		180 000,30		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	300 000,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 763 392,72	0,00	0,00	131 999,45	131 999,45	0,00	131 999,45	131 999,45
011	Charges à caractère général (5)	1 645 417,10	0,00	0,00	96 999,45	96 999,45	0,00	96 999,45	96 999,45
60611	Eau et assainissement	120 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	345 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	290 000,30	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	17 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	19 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	42 000,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00
611	Contrats de prestations de services	8 342,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	23 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	51 070,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	52 832,09	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	6 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 500,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	66 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6161	Multirisques	179 334,71	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	21 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	26 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	80 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 690,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	21 184,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	3 818,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	30 000,00	0,00		15 499,45	15 499,45	0,00	15 499,45	15 499,45
6247	Transports collectifs	1 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	3 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de déménagement	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	6 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	39 999,50	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	33 346,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	6 799 758,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6331	Versement mobilité	18 308,00	0,00		-297,26	-297,26		-297,26	-297,26
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	64 324,00	0,00		4 168,02	4 168,02		4 168,02	4 168,02
64111	Rémunération principale titulaires	4 400 000,00	0,00		2 183,48	2 183,48		2 183,48	2 183,48
64112	SFT, indemnité de résidence	11 360,00	0,00		-1 041,21	-1 041,21		-1 041,21	-1 041,21
64113	NBI	44 072,00	0,00		-175,07	-175,07		-175,07	-175,07
64118	Autres indemnités	284 855,00	0,00		145 953,25	145 953,25		145 953,25	145 953,25
64131	Rémunérations	40 860,00	0,00		23 529,39	23 529,39		23 529,39	23 529,39
64138	Primes et autres indemnités	293 280,00	0,00		-146 639,52	-146 639,52		-146 639,52	-146 639,52
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 100,00	0,00		-4 706,41	-4 706,41		-4 706,41	-4 706,41
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	540 000,00	0,00		-10 710,76	-10 710,76		-10 710,76	-10 710,76
6453	Cotisations aux caisses de retraites	986 650,00	0,00		18 166,74	18 166,74		18 166,74	18 166,74
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	0,00		-18,47	-18,47		-18,47	-18,47
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	34 859,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	0,00		32,82	32,82		32,82	32,82

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6488	Autres	59 590,00	0,00		4 555,00	4 555,00		4 555,00	4 555,00
014	Atténuations de produits	6 341,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	6 341,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	532 594,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	127 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	5 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65316	Frais de représentation du maire	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	159 094,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	159 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	21 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	55 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		8 984 110,10	0,00	0,00	131 999,45	131 999,45	0,00	131 999,45	131 999,45
66	Charges financières	23 714,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	23 714,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	7 160,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 160,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	489 878,32			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	489 878,32			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		520 752,32	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		9 504 862,42	0,00	0,00	131 999,45	131 999,45	0,00	131 999,45	131 999,45
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	258 530,30			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	258 530,30			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		258 530,30			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		9 688 681,14	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
013	Atténuations de charges (4)	14 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	217 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	114 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public	23 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 642 109,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	263 241,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73218	Autres fisc. revers. entre coll. locales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	153 993,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7342	Taxes sur les carburants	528 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73431	Octroi de mer	3 696 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 607 358,09	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	2 540 209,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	33 979,09	0,00	0,00	0,00	0,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731721	Taxe de séjour	4 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 842 879,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	685 796,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741125	Dotat° aménagement com. Outre-mer(DACOM)	723 846,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	7 373,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	27 165,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	23 788,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	46 137,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7485	Dotation pour les titres sécurisés	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74881	Particip. familles restau, héberg	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	270 674,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	167 223,15	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	47 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	108 273,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		9 491 379,24	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	17 251,60	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	17 251,60	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		9 508 680,84	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	180 000,30		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	180 000,30		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		180 000,30		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	257 189,56	0,00	37 000,00	-95 720,95	102 794,76	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	165 086,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	92 103,08	0,00	37 000,00	-95 720,95	102 794,76	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	752 073,44	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	118 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	62 919,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	570 504,43	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		949 904,80	0,00	0,00	0,00		1 251 168,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		165 086,48
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	27 396,25	0,00	0,00	0,00		27 396,25
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	922 508,55	0,00	0,00	0,00		1 058 685,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		-125 500,00	99 531,07	0,00	0,00		826 104,51
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		118 650,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		62 919,01
13	Subventions d'investissement	-125 500,00	99 531,07	0,00	0,00		644 535,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		257 189,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	165 086,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	754,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	91 348,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		752 073,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	62 919,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	370 504,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des ét s financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 189,56
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 086,48
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	754,93
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 348,15
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	752 073,44
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	118 650,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 919,01
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 504,43

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	37 000,00	0,00	0,00	0,00	37 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	179 322,05	0,00	-275 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	126 651,01	0,00	-275 043,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	52 671,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-95 720,95
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-148 391,99
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 671,04
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32					
		Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	102 794,76	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	102 794,76	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33			34		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			Vie sociale et citoyenne			
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 794,76
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 794,76
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42					TOTAL DU CHAPITRE	
		Action sociale						
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées						
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	79 829,80	0,00	0,00	0,00	0,00	870 075,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	27 396,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870 075,00	0,00
213	Constructions	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	34 433,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-125 500,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-125 500,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	949 904,80
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 396,25
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	870 075,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 433,55
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-125 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-125 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63			
					Actions sectorielles			
					631		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire			
					6311	6312		
					Laboratoire	Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 531,07	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 531,07	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 531,07
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 531,07

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Page 94

Page 94

Page 94

Page 94

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	8 891 735,48	0,00	161 694,00	324 700,30	56 500,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 156 384,16	0,00	2 600,00	324 700,30	56 500,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	6 834 758,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	6 341,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	373 500,00	0,00	159 094,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	23 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	7 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	489 878,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		307 373,00	9 244 133,84	0,00	0,00	94 500,00	162 674,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	14 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	198 360,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	4 642 109,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	2 607 358,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	307 373,00	1 597 332,00	0,00	0,00	94 500,00	143 674,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	167 223,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	17 251,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	149 400,00	0,00	0,00	52 832,09		9 636 861,87
011	Charges à caractère général	0,00	149 400,00	0,00	0,00	52 832,09		1 742 416,55
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 834 758,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 341,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		532 594,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23 714,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 160,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		489 878,32
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 808 680,84
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		14 450,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		217 360,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 642 109,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 607 358,09
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 142 879,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		167 223,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		17 251,60
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	307 373,00
744	FCTVA	7 373,00
748	Autres attributions et participations	300 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		8 891 735,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	507 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	8 342,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	127 570,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	179 334,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	112 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	53 192,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	25 399,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	46 199,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	86 502,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	33 346,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	5 105 630,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 574 946,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	3 532,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	64 145,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	138 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven° cpt prop. - Subvent°	180 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	23 714,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	489 878,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	6 341,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 244 133,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	1 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	138 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	2 607 358,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
732	Fiscalité reversée	417 234,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	4 224 875,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	1 409 642,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	47 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	140 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	47 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	108 273,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
768	Autres produits financiers	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	17 251,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.			
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341	0342		
					Section éco., sociale et environnem.	Section culture, éducation et sports		
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
768	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 891 735,48
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	507 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 342,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 570,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	179 334,71
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 192,50
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 399,45
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 199,50
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 502,76
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 346,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 105 630,91
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 574 946,51
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 532,82
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 145,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 300,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 200,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 714,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 160,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	489 878,32
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 341,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 244 133,84
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 360,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 607 358,09

Article / compte nature (1)	Libellé	04					TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act° interrég.,eur.intern.					
		041	042	043	044	048	
		Action relevant de la subvention globale	Actions interrégionales	Actions européennes	Aide publique au développement	Autres actions	
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	417 234,00
734	Fisc. spécif. coll. Corse et Outre-mer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 224 875,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 409 642,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 600,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 090,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 650,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 800,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 273,15
768	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 251,60

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058		TOTAL DU CHAPITRE
				Autres		
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	2 600,00	159 094,00	0,00	0,00	161 694,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	159 094,00	0,00	0,00	159 094,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés		
DEPENSES		0,00	12 700,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	12 700,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	94 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	94 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25												
		Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	290 000,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	324 700,30
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	290 000,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	314 700,30
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 500,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		12 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		143 674,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	143 674,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
DEPENSES		0,00	40 000,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 500,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 674,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 674,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42							
		Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42					TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale					
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	
4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI										
Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50	51						
		Services communs	Aménagement et services urbains						
		50 Services communs	510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	149 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	72 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	75 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				Autres actions			
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 400,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311	6312		
					Laboratoire	Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72					
				Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemment
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73					74 Politique de l'air
		Actions en matière de gestion des eaux					
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	52 832,09	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	52 832,09	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 832,09
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 832,09
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-----------------------

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
-------------------------------	--------------	---	--------------	--	--	---------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES					
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE						
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	165 086,48	0,00	0,00	165 086,48
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	440 099,31	0,00	0,00	440 099,31
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	275 012,83	0,00	0,00	275 012,83

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 165 086,48	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		165 086,48	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	165 086,48	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 440 099,31	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		62 919,01	0,00	0,00
10222	FCTVA	27 407,62	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	35 511,39	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		377 180,30	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	24 750,51	0,00	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	34 244,74	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	45 042,95	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	3 514,58	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	17 002,17	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	13 500,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	49 323,04	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	21 798,49	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 716,33	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 290,11	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	42 347,38	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	118 650,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D’INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
-----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024064-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024
Publication : 30/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE CONVOCAION 09 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS 29
PRESENTS 17
PROCURATIONS 2
VOTANTS 19
QUESTION N°15

Le maire soussigné
certifie le caractère
exécutoire de la
présente délibération,
qui sera affichée en
mairie, et transmise en
préfecture

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANI, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A PROCEDER A
LA VENTE DE LA PARCELLE AR 861 D'UNE SUPERFICIE
DE 608 M² SITUEE AU LOTISSEMENT TYROLIEN POUR UN
MONTANT DE 50 160 EUROS AU PROFIT
DE MADAME Lise Rose PHILOGENE**

Monsieur le maire informe au conseil que madame Lise-Rose PHILOGENE par courrier en date du 18 avril 2024 fait part de son souhait d'acquérir la parcelle cadastrée AR 861 d'une superficie de 608 m² située au lotissement Tyrolien pour la construction de son habitation principale.

Il signale qu'une estimation a été faite par la Direction Régionale des Finances Publiques de Guadeloupe et des Iles du Nord, Pôle Domanial et Politique Immobilière de l'Etat le 11 janvier 2024 fixant la valeur vénale du terrain 50 160 euros.

Conseil Municipal du 17 décembre 2024- Délibération N° 2024/15

Il précise que le cabinet notarial « Office du Littoral Sud » mandaté pour la vente des terrains pour le compte de la commune contactera l'acquéreur pour les renseignements relatifs à la rédaction de l'acte en la forme administrative.

Le conseil municipal,

Où les explications de monsieur maire,

Après avoir délibéré,

DECIDE à la majorité des membres présents (2 abstentions : Harold ROBERT et Murielle SINIVASSIN)

- 1) De procéder à la vente de la parcelle sur la base de l'estimation de la Direction Régionale des Finances Publiques de Guadeloupe et des Iles du Nord comme suit:
 - ✓ Parcelle AR 861 d'une superficie de 608 m² d'un montant de 50 160 euros;
- 2) D'autoriser monsieur le maire à signer l'acte de vente au profit de madame Lise-Rose PHILOGENE;
- 3) De donner tous pouvoirs à monsieur le maire pour les applications pratiques de la présente délibération;
- 4) Le maire, la directrice générale des services et le comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Pour EXPEDITION CONFORME,
Le maire



Camille ELISABETH

Conseil Municipal du 17 décembre 2024 – Délibération N° 2024/15

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024
Publication : 30/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE CONVOCAATION 09 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS 29
PRESENTS 17
PROCURATIONS 2
VOTANTS 19
QUESTION N°14

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en mairie, et transmise en préfecture

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsée PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANY, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A PROCEDER A
LA VENTE DES PARCELLE AR 858 DE 385 M² ET AR 860 DE
247 M² SITUEES AU LOTISSEMENT TYROLIEN POUR UN
MONTANT TOTAL DE 52 141 EUROS AU PROFIT
DE MONSIEUR Fritz PETER**

Monsieur le maire informe au conseil que monsieur Fritz PETER par courrier en date du 21 août 2019 a fait part de son souhait d'acquérir les parcelles cadastrées AR 858 de 385 m² et AR 860 de 247 m² situées au lotissement Tyrolien pour la construction de son habitation principale.

Il signale qu'une estimation a été faite par la Direction Régionale des Finances Publiques de Guadeloupe et des Iles du Nord, Pôle Domanial et Politique Immobilière de l'Etat le 11 janvier 2024 fixant la valeur vénale du terrain 52 141 euros.

Il précise que le cabinet notarial « Office du Littoral Sud » mandaté pour la vente des terrains pour le compte de la commune contactera l'acquéreur pour les renseignements relatifs à la rédaction de l'acte en la forme administrative.

Le conseil municipal,

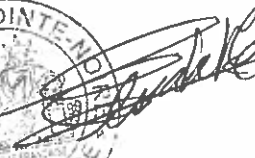
Ouï les explications de monsieur maire,

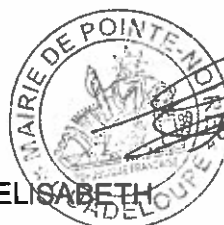
Après avoir délibéré,

DECIDE à la majorité des membres présents (2 abstentions : Harold ROBERT et Murielle SINIVASSIN)

- 1) De procéder à la vente des parcelles sur la base de l'estimation de la Direction Régionale des Finances Publiques de Guadeloupe et des Iles du Nord comme suit:
 - ✓ Parcelle AR 858 d'une superficie de 860 m² d'un montant de 31 763 euros;
 - ✓ Parcelle AR 860 d'une superficie de 247 m² d'un montant de 20 378 euros
- 2) D'autoriser monsieur le maire à signer les actes de vente au profit de monsieur Fritz PETER
- 3) De donner tous pouvoirs à monsieur le maire pour les applications pratiques de la présente délibération;
- 4) Le maire, la directrice générale des services et le comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération

Pour EXPEDITION CONFORME,
Le maire,


Camille ELISABETH



Conseil Municipal du 17 décembre 2024 – Délibération N° 2024/14

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024062-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024
Publication : 30/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE CONVOCAION 09 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS 29
PRESENTS 17
PROCURATIONS 2
VOTANTS 19
QUESTION N°13

*Le maire soussigné
certifie le caractère
exécutoire de la
présente délibération,
qui sera affichée en
mairie, et transmise en
préfecture*

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANI, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A PROCEDER A
LA VENTE DE LA PARCELLE AR 866 D'UNE SUPERFICIE
DE 939 M² SITUEE AU LOTISSEMENT TYROLIEN POUR UN
MONTANT DE 69 218 EUROS AU PROFIT
DE MONSIEUR Laury JEAN ET DE MADAME
Samantha PHIBEL**

Monsieur le maire informe au conseil que monsieur Laury JEAN et madame Samantha PHIBEL par courrier en date du 01 mai 2022 ont fait part de leur souhait d'acquérir la parcelle cadastrée AR 866 d'une superficie de 839 m² située au lotissement Tyrolien pour la construction de leur habitation principale.

Il signale qu'une estimation a été faite par la Direction Régionale des Finances Publiques de Guadeloupe et des Iles du Nord, Pôle Domanial et Politique Immobilière de l'Etat le 11 janvier 2024 fixant la valeur vénale du terrain 69 218 euros.

Il précise que le cabinet notarial « Office du Littoral Sud » mandaté pour la vente des terrains pour le compte de la commune contactera l'acquéreur pour les renseignements relatifs à la rédaction de l'acte en la forme administrative.

Le conseil municipal,

Où les explications de monsieur maire,

Après avoir délibéré,

DECIDE à la majorité des membres présents (2 abstentions : Harold ROBERT et Murielle SINIVASSIN)

- 1) De procéder à la vente de la parcelle sur la base de l'estimation de la Direction Régionale des Finances Publiques de Guadeloupe et des Iles du Nord comme suit:
 - ✓ Parcelle AR 866 d'une superficie de 839 m² d'un montant de 69 218 euros;
- 2) D'autoriser monsieur le maire à signer l'acte de vente au profit de monsieur Laury JEAN et de madame Samantha PHIBEL ;
- 3) De donner tous pouvoirs à monsieur le maire pour les applications pratiques de la présente délibération;
- 4) Le maire, la directrice générale des services et le comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Pour EXPÉDITION CONFORME,
Le maire



Camille ELISABETH

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024061-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024
Publication : 30/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE CONVOCACTION 09 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS 29
PRESENTS 17
PROCURATIONS 2
VOTANTS 19
QUESTION N°12

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en mairie, et transmise en préfecture

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANI, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A PROCEDER A
LA VENTE DE LA PARCELLE AE 593 ET LA
CONSTRUCTION Y EDIFIEE SITUEE A ROUTE DE TROU-
CAVERNE POUR UN MONTANT DE 46 200 EUROS AU
PROFIT DE MADAME Sophie ASTASIE

Monsieur le maire informe au conseil que madame Sophie ASTASIE par courrier en date du 05 septembre 2021 a fait part de son souhait d'acquérir la parcelle cadastrée AE 593 d'une superficie de 429 m² et la construction y édifiée située à route de Trou-Caverne pour son habitation principale.

Il signale qu'une estimation a été faite par la Direction Régionale des Finances Publiques de Guadeloupe et des Iles du Nord, Pôle Domanial et Politique Immobilière de l'Etat le 07 mars 2022 fixant la valeur vénale du terrain 46 200 euros.

Il précise que le cabinet notarial « Office du Littoral Sud » mandaté pour la vente des terrains pour le compte de la commune contactera l'acquéreur pour les renseignements relatifs à la rédaction de l'acte en la forme administrative.

Le conseil municipal,

Où les explications de monsieur maire,

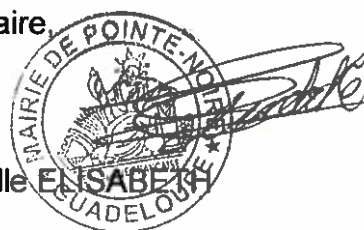
Après avoir délibéré,

DECIDE à la majorité des membres présents (2 abstentions : Harold ROBERT et Murielle SINIVASSIN)

- 1) De procéder à la vente de la parcelle et de la construction y édifiée sur la base de l'estimation de la Direction Régionale des Finances Publiques de Guadeloupe et des Iles du Nord comme suit:
 - ✓ Parcelle AE 593 d'une superficie de 429 m2 et la construction y édifiée pour un montant de 46 200 euros;
- 2) D'autoriser monsieur le maire à signer l'acte de vente au profit de madame Sophie ASTASIE;
- 3) De donner tous pouvoirs à monsieur le maire pour les applications pratiques de la présente délibération;
- 4) Le maire, la directrice générale des services et le comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Pour EXPEDITION CONFORME,
Le maire,

Camille



Conseil Municipal du 17 décembre 2024– Délibération N° 2024/12

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024060-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024

Publication : 30/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE
CONVOCATION
09 décembre 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS
29

PRESENTS
17

PROCURATIONS
2

VOTANTS
19

QUESTION N°10

*Le maire soussigné
certifie le caractère
exécutoire de la
présente délibération,
qui sera affichée en
mairie, et transmise en
préfecture*

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANI, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**REVISION DE LA DELIBERATION EN DATE DU 12 JUILLET
2018 RELATIVE A LA CESSION DE PARCELLES AUX
42 BENEFICIAIRES DE L.E.S. A GUYONNEAU**

Monsieur Le Maire rapporte :

Vu l'Article L.1212-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques dispose que « les personnes publiques mentionnées à l'Article L.1 ont qualité pour passer en la forme administrative leurs actes d'acquisition d'immeubles et de droits réels immobiliers ou de fonds de commerce », étant ici précisé que les personnes mentionnées à l'Article L.1 sont l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que les établissements publics.

Vu l'Article L.1212-6 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques dispose que « la réception et l'authentification des actes d'acquisition immobilières passés en la forme administrative par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics ont lieu dans les conditions fixées à l'Article L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

Vu l'Article L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « les maires, [...] les présidents des établissements publics rattachés à une collectivité territoriale ou regroupant ces collectivités [...] sont habilités à recevoir et à authentifier, en vue de leur publication au fichier immobilier, les actes concernant les droits réels immobiliers ainsi que les baux, passés en la forme administrative par ces collectivités et établissements publics.

Lorsqu'il est fait application de la procédure de réception et d'authentification des actes mentionnée au premier alinéa, la collectivité territoriale ou l'établissement public partie à l'acte est représenté, lors de la signature de l'acte, par un adjoint ou un vice-président dans l'ordre de leur nomination.» .

Vu l'Article L1211-1 du Code général de la propriété des personnes publiques qui dispose que « la consultation de l'autorité compétente de l'Etat préalable aux acquisitions immobilières poursuivies par les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics a lieu dans les conditions fixées à la section 3 du chapitre unique du titre 1er du livre III de la première partie du code général des collectivités territoriales ».

Vu la délibération du 12 juillet 20218 portant sur la cession de parcelles aux 42 bénéficiaires de LES à Guyonneau, laquelle a été approuvée et transmise à la Préfecture, il est apparu que la liste nominative des bénéficiaires qui devait être annexée à cette délibération, n'a pas été jointe. Or, cette transmission était obligatoire pour la validité de la procédure.

Considérant la nécessité de régulariser cette situation, il est nécessaire que le Maire révise cette délibération permettant de compléter ce dossier.

Considérant la nécessité de régulariser les immeubles communaux occupés depuis de nombreuses décennies.

Considérant que les occupants des dits biens immobiliers se sont déjà acquittés du prix de vente à l'euro symbolique

Le conseil municipal,

Ouï l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents

ARTICLE 1 : Le Maire est autorisé à réviser la délibération nommant les 42 bénéficiaires.

ARTICLE 2 : Le Maire est autorisé à procéder à la vente des biens immobiliers suivants à l'euro symbolique :

<u>NOM ET PRENOM DE L'ACQUEREUR</u>	<u>ADRESSE DU BIEN</u>	<u>REFERENCES CADASTRALES</u>	<u>SUPERFICIE CADASTRALE (EN M²)</u>	<u>PRIX (EN EUROS)</u>
Mme ANNEROSE Arlette	227, impasse des citronniers	AP 379	226	1 euro
Mme ANNEROSE Cécile	Impasse des citronniers	AP 380	168	1 euro
Mme BALLONAD Blanche	190, impasse des citronniers	AP 402	190	1 euro
Mme BALLONAD Josette	25, rue des Joncs	AP 446	420	1 euro
Mr et Mme BIBAIANY Georges et Lina	35, rue des Joncs	AP 445 et AR 606	362	1 euro
Mme BALLONAD Lise	30, rue des Joncs	AP 435	372	1 euro
Mme CASTARD Evelyne	173, impasse des citronniers	AP 384	206	1 euro
Mme D'ALEXIS Christiane	190, rue des Balisiers	AP 450	101	1 euro
Mme D'ALEXIS Marie-Antoinette	209, impasse des citronniers	AP 381	184	1 euro
Mme DEBOISROLIN épouse ANDIRIN Venzuella	Impasse des citronniers	AP 385	225	1 euro
Mme DELAREBERDIERE Aline	12, rue des Balisiers	AP 397	215	1 euro
Mr et Mme PLUNKET Lucien et Etienne	155, rue des Joncs	AP 443	302	1 euro
Mr et Mme DESCOTEAUX Christophe et	67, rue des Joncs	AP 442	298	1 euro
Mme DESPLAN Léonise	24, rue des Balisiers	AP 396	207	1 euro
Mme DOUDOU Samuel Athémise	75, rue des Joncs	AP 441	313	1 euro

Mr BEDE Sylvio	Impasse des Citronniers	AP 401	189	1 euro
Mr FICADIERE Alain Franck	40, rue des Balisiers	AP 395	273	1 euro
Mr et Mme GOMBAULD Emile et Marie-Michelle	68, rue des Joncs	AP 438	321	1 euro
Mme GUILLAUME Berthilie Théophanise	48, rue des Balisiers	AP 394	209	1 euro
Mr GUILLAUME Thierry	15, rue des Nénuphars	AP 434	342	1 euro
Mr et Mme GUILLAUME Honoré Alexandre et Ginette	Impasse des Citronniers	AP 405	203	1 euro
Mme GUILLAUME Placide Reinette	54, rue des Joncs	AP 437	418	1 euro
Mme ILISE Lucille Alberte	82, rue des Joncs	AP 439	408	1 euro
Mr et Mme PROCIDA Frantz et Marie-Michelle	62, rue des Balisiers	AP 393	206	1 euro
Mme JACOB Rosette	49, rue des Joncs	AP 444	304	1 euro
Mr JUDITH Camille	196, rue des Balisiers	AR 451	151	1 euro
Mme JUDITH Babylas Mélanie	228, impasse des Citronniers	AP 406	247	1 euro
Mme LADINE Renélia	42, rue des Joncs	AP 436	306	1 euro
Mme LALOTTE Sébastienne	195, impasse des Citronniers	AP 382	170	1 euro
Mme LOSANGE Honorine épouse JACOB	39, rue des Nénuphars	AP 432	248	1 euro
Mr et Mme MARICEL Gérard et Colette	191, impasse des Citronniers	AP 383	168	1 euro
Mme MARIVAT Patricia	51, rue des Nénuphars	AP 431	266	1 euro
Mr NARCISSE Fulbert	29, rue des Nénuphars	AP 433	252	1 euro
Mme NEROME Armelle	208, impasse des Citronniers	AP 404	203	1 euro
Mme PHIBEL Francine	182, rue des Balisiers	AP 449	142	1 euro

Mr ROBERT Harold Nicolas	200, impasse des Citronniers	AP 403	209	1 euro
Mme Veuve TAILLANDIER née DESCOTEAUX Julina	170, impasse des Citronniers	AP 400	221	1 euro
Héritiers WEINUM	162, impasse des Citronniers	AP 399	237	1 euro
Mr et Mme PANGAN Christian et Nicole	09, rue des Joncs	AP 448	155	1 euro
Mme WINSTON Françoise Angèle	Rue des Nénuphars	AP 429	283	1 euro
Mme WINSTON Lucienne	103, rue des Nénuphars	AP 428	380	1 euro
Mme ZOUGOULA Marie-Thérèse	Rue des Joncs	AP 447	135	1 euro

ARTICLE 3 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

ARTICLE 4 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Pour EXPEDITION CONFORME,
Le maire,



Camille ELISABETH

Conseil Municipal du 17 décembre 2024– Délibération N° 2024/10

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024
Publication : 30/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE CONVOCATION 09 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS 29
PRESENTS 17
PROCURATIONS 2
VOTANTS 19
QUESTION N°08

Le maire soussigné
certifie le caractère
exécutoire de la
présente délibération,
qui sera affichée en
mairie, et transmise en
préfecture

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsée PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANY, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

ACTUALISATION DU LINEAIRE DE LA VOIRIE COMMUNALE –
ART L.141-3 DU CODE DE LA VOIRIE

Monsieur le maire informe au conseil municipal que dans le cadre du projet de transfert des voiries dans le domaines public communal et en vue d'établir un tableau de classement des voies publiques et privées ouvertes à la circulation publique, le cabinet AXO à réaliser un inventaire du linéaire de voies publiques et privées pour un linéaire total de 49 155 mètres.

Il explique que cette longueur de voirie est une information importante qui nécessite d'être actualisée et communiquée chaque année aux services de la préfecture pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement.

Il rappelle que l'ancien linéaire était de 32 200 mètres et aujourd'hui il est de 49 155 mètres sur le territoire communal.

Le conseil municipal,

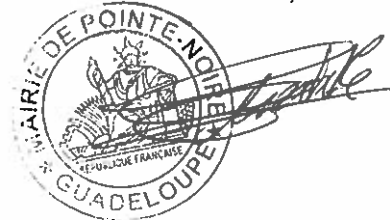
Ouï les explications de monsieur le maire,

Après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité des membres présents

- 1) **D'APPROUVER** l'actualisation du linéaire de la voirie communale avec les éléments repris dans le document "tableau synthèse des longueurs de voie" ci-annexé.
- 2) **D'APPROUVER** le linéaire de la voirie communale porté à 49 155 mètres linéaires
- 3) **D'AUTORISER** le maire à déclarer ce nouveau linéaire auprès des services de la prefecture pour le calcul de la dotation de fonctionnement (DGF);
- 4) Le maire, la directrice générale des services et le comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de la l'application de la présente délibération.

Pour EXPEDITION CONFORME,
Le maire,



Camille ELISABETH

Conseil Municipal du 17 décembre 2024- Délibération N° 2024/08

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire rappelle la délibération du 29 octobre 2024, par laquelle ont été désignés des coordonnateurs et des agents recenseurs en vue du recensement de la population 2025.

Il explique que vingt-deux agents recenseurs ont été désignés.

Suite aux sessions de formation auxquelles ont participé les coordonnateurs, et sur proposition de l'INSEE, pour couvrir le territoire de POINTE-NOIRE dans sa globalité l'engagement de vingt-trois agents recenseurs est préconisé, soit 180 logements maximum par agent recenseur.

DELIBERATION PORTANT SUR L'ORGANISATION
DU RECENSEMENT

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louise CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndée PROCI DA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANY, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

DATE DE CONVOCATION	09 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS	29
PRESENTS	17
PROCURATIONS	2
VOTANTS	19
QUESTION N°06	

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en mairie, et transmise en préfecture

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024057-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024

Publication : 30/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE

Aussi, il faut noter qu'encore plus que les années précédentes, à l'occasion du recensement 2025, l'INSEE insiste sur la matérialisation de l'enquête du recensement 2025 : l'agent recenseur devant partager sa connexion afin de réaliser les enquêtes. Pour ce faire, il est proposé un dédommagement aux agents recenseurs utilisant ce procédé.

Le maire explique que par ailleurs, tous les dix ans environ, l'Insee associe au recensement de la population une enquête sur le thème des familles, menée auprès d'un large échantillon de personnes recensées. La prochaine aura lieu en 2025, la commune de POINTE-NOIRE ayant été tirée au sort.

L'échantillon est connu, il s'agit des îlots **AP01** (rue Baudot, bourg : 70 logements), **AS01** (les Plaines : 109 logements), **AO07** (Guyonneau : 31 logements) et **AT01** (les Plaines, chemin Milliard : 49 logements).
Le maire rappelle également que l'organisation des coordonnateurs et des agents recenseurs ainsi que leur rémunération doivent-être fixées par délibération du conseil municipal.

Le maire explique également que les agents recenseurs seront mobilisés dès le 03/01/2025, suite à leur première journée de formation, leur rémunération débutant à partir de cette date, jusqu'au 17/02/2025.

Le maire conclue qu'il convient de compléter la délibération précédemment citée.

Le conseil municipal

Oui l'exposé du maire,

Vu le code général des collectivités locales

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés,

Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité (notamment son titre V, articles 156 à 158),

Vu le décret en Conseil d'Etat n° 2003-485 du 5 juin 2003 modifié définissant les modalités d'applications de titre V de la loi n° 2002-276,

Vu le décret n° 2003-561 du 23 juin 2003 fixant l'année de recensement pour chaque commune,

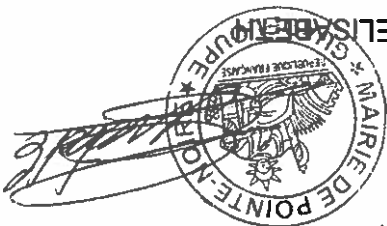
Considérant qu'il convient de désigner 1 agent recenseur supplémentaire, d'indemniser l'utilisation de leur forfait internet par les agents recenseurs et coordonnateurs, et de déterminer la rémunération des coordonnateurs communaux.

DECIDE,

A l'unanimité des membres présents

- 1) **D'ACTER** le début de la campagne de recensement à compter du 03/01/2025, suite à la première journée de formation des agents recenseurs ;
- 2) **D'AUTORISER** le maire à recruter un agent recenseur supplémentaire dont les missions et conditions d'exercice sont fixées par arrêté individuel
- 3) **D'ALLouer** un défraiement de 100 euros aux agents recenseurs et coordonnateurs amenés à utiliser leur forfait internet pour l'enquête dématérialisée à la condition de terminer les opérations de recensement de leur secteur
- 4) **D'ADOPTER** les conditions de rémunération des coordonnateurs communaux par la modulation du régime indemnitaire RIFSEEP (IFSE et CIA),
- 5) **D'INSCRIRE** au budget de l'exercice 2025 les crédits nécessaires
- 6) Le maire, la directrice générale des services, le trésorier, chacun pour ce qui le concerne, est chargé de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour EXPEDITION CONFORME,
Le maire,

Camille ELISABETH


Conseil Municipal du 17 décembre 2024 – Délibération N° 2024/06

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024056-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024
Publication : 27/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE CONVOCATION 09 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS 29
PRESENTS 17
PROCURATIONS 2
VOTANTS 19
QUESTION N°05

Le maire soussigné
certifie le caractère
exécutoire de la
présente délibération,
qui sera affichée en
mairie, et transmise en
préfecture

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsée PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANI, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Election "Miss Pointe-Noire"
Attribution de divers prix en numéraire

Le maire informe au conseil municipal que le 10 août 2024 a eu lieu l'élection de miss Pointe Noire organisée par l'Association Glow Events Prod en partenariat avec la commune de Pointe Noire.

Il explique que la participation communale consistait à la mise à disposition du hall des sports dans le cadre partenarial mais aussi à l'attribution de récompenses en offrant des prix en numéraire comme suit :

- ✓ Miss : 300 €
- ✓ 1^{ère} dauphine : 200 €
- ✓ 2^{ème} dauphine 100 €
- ✓ 3^{ème} dauphine 50 €

Le conseil municipal,

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents

1) **D'ATTRBUER** les récompenses en offrant des prix en numéraire comme suit :

- ✓ Miss : 300 €
- ✓ 1^{ère} dauphine : 200 €
- ✓ 2^{ème} dauphine 100 €
- ✓ 3^{ème} dauphine 50 €

2) **DIT** que les crédits sont inscrits au budget 2024 de la commune

3) Le maire, la directrice générale des services et le comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Pour EXPEDITION CONFORME,
Le maire,


Camille ELISABETH

Conseil Municipal du 17 décembre 2024– Délibération N° 2024/05

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024055-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024
Publication : 27/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE
CONVOCAION
09 décembre 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS
29

PRESENTS
17

PROCURATIONS
2

VOTANTS
19

QUESTION N°04

*Le maire soussigné
certifie le caractère
exécutoire de la
présente délibération,
qui sera affichée en
mairie, et transmise en
préfecture*

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANI, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

MISE A JOUR DE LA TARIFICATION DE LA LOCATION DE
DIVERS BIENS COMMUNAUX
(DOMAINE PUBLIC ET PRIVE)

Monsieur le maire expose au conseil que par délibération en date du 28 août 2018, le conseil municipal a fixé le montant de divers biens communaux (domaine public et privé).

Il explique que plusieurs bâtiments et lieux (hall des sports, salle Yves REMI, place KALALA OMOTUNDE.....) ont été rénové. Il convient donc de mettre à jour la tarification de la location.

Ainsi afin de permettre à la collectivité de répondre aux diverses demandes et d'optimiser ses recettes de fonctionnement, il convient de fixer la mise à jour de la tarification de divers biens communaux (domaine public et privé) comme suit :

ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

NATURE DE LA LOCATION	Habitants et associations de la commune		Habitants et associations hors commune	
	Activités payantes ou avec billetterie	Activités gratuites	Activités payantes ou avec billetterie	Activités gratuites
Hall des Sports	1 500 € Spectacles 300 € Evénements sportifs	50 €	2 000 € spectacles 400 € événements sportifs	200 €
Salle Yves Remy	300 €	50 €	400 €	100 €
Foyer socio-Educatif	100 €	50 €	150 €	100 €
Dojo	100 €	50 €	200 €	100 €
Parc Kalala Omotunde	150 €	50 €	200 €	100 €
Site Vey o Bois	100 €	50 €	150 €	100 €

ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL COMMUNAL

NATURE DE LA LOCATION	Habitants et Associations de la Commune		Habitants et Associations Hors Commune	
	Activités payantes Ou avec billetterie	Activités gratuites	Activités payantes Ou avec billetterie	Activités gratuites
Grand Podium	500 €	200 €	800 €	300 €
Moyen Podium	300 €	100 €	400 €	200 €
Podium Praticable	150 €	50 €	200 €	100 €
Tentes/Chapiteaux	100 €	50 €	100 €	100 €
Chaises	1,50 € / jour	Gratuite	2 € / jour	2 € / jour

ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DES LOGES DU MARCHE COUVERT

NATURE DE LA LOCATION	Habitants et Associations De la Commune	Habitants et Associations Hors commune
Loges	250 €	250 €
Emplacements occasionnels	15 €	15 €
Emplacements permanents	45 €	45 €
Marché « bô kaz » - exposition	12 €	12 €

Le conseil municipal

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré

DECIDE

A la majorité des membres présents (-1 abstention : Harold ROBERT)

1°) **DE FIXER** la tarification de divers biens communaux (domaine public et privé) comme suit :

ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DES INFRASTRUCTURES COMMUNALES

NATURE DE LA LOCATION	Habitants et associations de la commune		Habitants et associations hors commune	
	Activités payantes ou avec billetterie	Activités gratuites	Activités payantes ou avec billetterie	Activités gratuites
Hall des Sports	1 500 € Spectacles 300 € Evénements sportifs	50 €	2 000 € spectacles 400 € événements sportifs	200 €
Salle Yves Remy	300 €	50 €	400 €	100 €
Foyer socio-Éducatif	100 €	50 €	150 €	100 €
Dojo	100 €	50 €	200 €	100 €
Parc Kalala Omutunde	150 €	50 €	200 €	100 €
Site Vey o Bois	100 €	50 €	150 €	100 €

ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DU MATERIEL COMMUNAL

NATURE DE LA LOCATION	Habitants et Associations de la Commune		Habitants et Associations Hors Commune	
	Activités payantes Ou avec billetterie	Activités gratuites	Activités payantes Ou avec billetterie	Activités gratuites
Grand Podium	500 €	200 €	800 €	300 €
Moyen Podium	300 €	100 €	400 €	200 €
Podium Praticable	150 €	50 €	200 €	100 €
Tentes/Chapiteaux	100 €	50 €	100 €	100 €
Chaises	1,50 € / jour	Gratuite	2 € / jour	2 € / jour

ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DES LOGES DU MARCHÉ COUVERT

NATURE DE LA LOCATION	Habitants et Associations De la Commune	Habitants et Associations Hors commune
Loges	250 €	250 €
Emplacements occasionnels	15 €	15 €
Emplacements permanents	45 €	45 €
Marché « bô kaz » - exposition	12 €	12 €

2°) Le maire, la directrice générale des services, le directeur financier et le comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Pour EXPEDITION CONFORME,
Le maire,



Camille ELISABETH

Conseil Municipal du 17 décembre 2024– Délibération N° 2024/04

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024054-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024
Publication : 27/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE CONVOCATION 9 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS 29
PRÉSENTS 17
PROCURATIONS 02
VOTANTS 19
QUESTION N°03

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en mairie, et transmise en préfecture

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre 2024 à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANY, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance SEREMES

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**MODIFICATION DUREE ET MODALITES DE PORTAGE DE
DIVERSES PARCELLES ACQUISES PAR L'EPF POUR LE
COMPTE DE LA COMMUNE**

Par actes signés en date des 14/09/2015, 04/08/2017, 30/03/2021, 11/06/2021 et 22/12/2021, TERRES CARAIBES a acquis sur demande et pour le compte de la commune Pointe-Noire, les parcelles cadastrées AN n°261, AO n°1, AN n° 108, AN n° 11, AN n°13, AN n°18 et AN n° 329 sises dans le quartier de Rédeau à Pointe Noire.

Ce tènement foncier d'une superficie de 25 556 m² était destiné à la réalisation d'un programme de logements en accession aidée destinés à offrir et à diversifier l'offre résidentielle sur le territoire communale.

La société SIKOA avait été choisie à l'issue d'une procédure de consultation pour la réalisation d'un programme respectueux de l'environnement et des modes d'habiter de la côte sous le vent.

Ce programme qui a été agréé par le service habitat de la DEAL s'est vu opposer un refus par le service environnemental de cette même institution, mettant en avant l'existence d'espèces menacées faunistiques et floristiques.

De ce fait la commune se voit dans l'obligation de régulariser les parcelles concernées comme prévu initialement. C'est en ce sens que la Chambre Régionale des Comptes dans son apport validé par l'arrêté préfectoral a inscrit au budget de la commune la somme de 870 075 € portant ainsi la prévision budgétaire 2024 à 932 926,95 €.

L'opération projetée n'étant plus réalisable, la commune souhaite faire le choix de garder en réserve le foncier acquis par l'EPF pour le compte de la commune.

Toutefois ce choix impose des contraintes importantes pour la collectivité. Aussi, compte tenu du coût des terrains et de la situation financière de la commune, l'EPF a été sollicité d'une demande de prorogation de la durée de portage.

La possibilité d'un bail à construction est envisagée avec un porteur de projet pour la réalisation d'une unité touristique.

Les parcelles ayant été acquises à des dates différentes, il est proposé de réaliser un portage de l'ensemble des parcelles sur une durée de 10 ans avec paiement par annuité.

Le cout total de l'opération est de l'ordre de **1 039 142,51 €** comprenant le cout d'acquisition, les frais de portage, l'assurance, les frais de notaire, la taxe foncière et autres frais généraux. Cette opération se traduira par une convention opérationnelle de portage fixant les engagements réciproques des deux parties conformément au projet d'échéancier de paiement annexé à la présente.

Entendu l'exposé de monsieur le maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ;

1°) **ADOpte** le principe de proroger la durée de portage des parcelles cadastrées AN n°261, AO n°1, AN n° 108, AN n° 11, AN n°13, AN n°18 et AN n° 329 sises dans le quartier de Rédeau à Pointe-Noire.

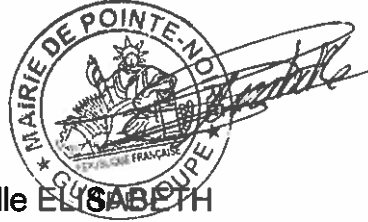
Les modalités de portage sont désormais les suivantes :

- Durée 10 ans à compter du 18 novembre 2024 ;
- Paiement par annuité à compter du 18 novembre 2025.

2°) **Autorise** le maire à signer avec l'EPF la convention opérationnelle de portage fixant les engagements réciproques des deux parties conformément au projet d'échéancier de paiement annexé

3°) Le maire, la directrice générale des services, le directeur financier et le comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération

Pour EXPEDITION CONFORME,
Le maire,



Camille ELISABETH

Conseil Municipal du 17 décembre 2024– Délibération N° 2024/03

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA GUADELOUPE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711215-20241217-DGS2024052-CC

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2024
Publication : 27/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



DATE DE CONVOCATION 9 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS 29
PRESENTS 17
PROCURATIONS 02
VOTANTS 19
QUESTION N°01

Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui sera affichée en mairie, et transmise en préfecture

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi 17 décembre 2024 à 16 heures le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Pointe-Noire, salle des délibérations sous la présidence de monsieur **Camille ELISABETH**, maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS : Camille ELISABETH maire, Nicole De La REBERDIERE/RAMILLON 1^{er} adjt, Merlin MELANE 2^{ème} adjt, Louisette CABRION 3^{ème} adjt, Géraldine ALBERT 5^{ème} adjt, Patrick CARENE 6^{ème} adjt, Lyndsee PROCIDA 7^{ème} adjt, Harold ROBERT 8^{ème} adjt, Lina BIABIANI, Fred DESIREE, Lise THIBAUDIER, Murielle SINIVASSIN, Roselise FAMIBELLE, Christine PHIBEL, Ursula CASTARD, Constance SEREMES, Grégory CABRION

ETAIENT ABSENTS : Albert KAMOISE 4^{ème} adjt, Jules KAMOISE, Patrick SEREMES, Roselet CHARLES, Sara PRADEL, Cédric PHILOGENE, Marc ASTASIE, Boris CARENE, Christian JEAN-CHARLES, Charles VAIRAC, Annick PRADEL/CHRISTOPHE, Béatrice BELAIR

PROCURATIONS : Marc ASTASIE à Christine PHIBEL, Christian JEAN-CHARLES à Constance SEREMES

Madame Christine PHIBEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

COROM 2024-2026
MESURES DE REDRESSEMENT DES FINANCES
COMMUNALES

Il est rappelé aux membres du conseil que les comptes administratifs 2018 et suivants attestent la persistance des difficultés budgétaires structurelles auxquelles se trouve confrontée la commune depuis de nombreuses années.

Après reprise des résultats antérieurs, le déficit global cumulé au titre du Compte Financier Unique 2023 s'élevait ainsi à – 359 258,93 €.

Cette aggravation du déficit du budget général, avec un résultat 2023 de fonctionnement déficitaire de – 93 288,97 € et un déficit d'investissement de – 265 969,96 € est la conséquence d'éléments structurels de la collectivité de par sa situation géographique, démographique, et autres, avec des besoins et exigences de la population liés aux diverses contraintes (sanitaire, sécurité, mobilité, aménagement du territoire, etc.).

Les avis budgétaires relatifs au compte administratif de l'année n-1 et budget primitif de l'année n, de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) permettent de documenter en détail la situation financière.

Il en résulte clairement que le retour à l'équilibre suppose des mesures structurelles et différents ajustements dans la gestion financière et/ou l'organisation des services de la collectivité. Le diagnostic fait apparaître que le rétablissement d'un équilibre budgétaire pérenne ne peut être atteint qu'à travers un programme d'actions s'inscrivant sur plusieurs exercices.

L'avis de la CRC n°2024-0028 – séance du 10/09/2024 relatif au Compte Financier Unique 2023 et Budget Primitif 2024 propose un nouveau plan de retour à l'équilibre avec un terme en 2027.

Sur le fondement de ces analyses, des discussions ont été initiées entre l'État et la Commune en vue de la conclusion d'un protocole financier qui vise à remédier durablement aux difficultés budgétaires structurelles de la Commune. Il repose sur des engagements réciproques.

Ainsi, dans l'esprit des recommandations du rapport remis par les parlementaires Georges Patient et Jean-René Cazeneuve au Premier ministre en décembre 2019, la Commune s'engage notamment au respect de la trajectoire de retour à l'équilibre définie au contrat ainsi qu'à la mise en œuvre de diverses dispositions destinées à améliorer sa gestion interne .

En retrouvant un équilibre budgétaire pérenne, la commune sera en mesure de retrouver les marges de manœuvre dont elle a besoin pour disposer de la trésorerie nécessaire au respect des délais légaux de paiement de 30 jours (*19,65 jours en novembre 2024*), réaliser un certain nombre d'investissements indispensables au regard des besoins locaux, notamment lister les investissements importants sur lesquels la commune peut s'engager.

Ce protocole financier qui vise à remédier durablement aux difficultés budgétaires structurelles de la commune s'inscrit désormais dans le cadre du Contrat de Redressement en Outre-Mer (COROM) introduit en loi de finances pour 2021, qui a été signé le 26 novembre 2024 par monsieur Xavier LEFORT, Préfet de la Guadeloupe, Mr Jean-Yves LEGALL, Directeur Régional des Finances Publique de la Guadeloupe et Monsieur le maire de la commune.

Le présent contrat a pour objet de définir les mesures destinées à assurer le retour à l'équilibre financier de la commune en engageant un processus s'appliquant, sur une période de 3 ans (2024 - 2026). Les engagements de l'Etat sont étroitement liés au respect, par la commune, de ses propres engagements, appréciés sur la base d'indicateurs objectifs.

Ainsi, les engagements de la commune s'articule en plusieurs points ;

- 1) Une trajectoire de retour à l'équilibre financier selon les orientations décrites ci-dessous ;

	BP 2024	BP 2025	BP 2026	BP 2027
Recettes réelles de fonctionnement ¹	9 608 688	9 456 320	9 458 645	9 157 483
Dépenses réelles de fonctionnement	9 552 151	8 544 282	8 640 883	8 473 968
011 – charges à caractère général	1 599 417	1 567 428	1 550 000	1 550 000
012 – charges de personnel ²	6 799 758	6 453 763	6 577 176	6 416 802
65–autres charges de gestion courante	532 594	479 334	479 334	479 334
CAF brute	24 923	870 866	783 147	655 683
CAF nette	-143 163	668 224	573 948	439 701
Recettes réelles d'investissement (hors emprunts) ³	3 446 587	3 878 356	3 737 328	3 097 612
Dépenses réelles d'investissement (hors remboursement de la dette) ⁴	4 952 534	4 350 241	3 453 300	2 535 697
Besoin de financement	612 503	471 885	284 028	561 915
Mobilisation d'emprunts	800 000	0,00	0,00	0,00
Solde d'investissement	-612 503	- 471 885	284 028	561 915
Déficit cumulé (après reprise du résultat N-1)	-934 497	440 153	1 101 790	1 245 430

- 2) La commune établit dès 2024 une convention de partenariat avec la DRFIP pour la fiabilisation des bases fiscales et l'amélioration de la chaîne de dépenses,
- 3) La commune poursuit la présentation des comptes devant l'assemblée délibérante une fois par an qui est présentée par l'autorité et les supports appui (DAF, comptable public et CDL),
- 4) La commune continue à déployer la dématérialisation des factures notamment auprès des petits fournisseurs,
- 5) La commune poursuit sa démarche d'amélioration de la qualité de ses documents budgétaires et comptables (diagnostics formalisés des processus financiers et comptables, diagnostic de la chaîne de la dépense depuis l'engagement jusqu'au paiement, fiabiliser l'actif de la commune, ...),
- 6) La commune met en œuvre les actions en matière de gestion des ressources humaines (renforcement de l'encadrement et des compétences internes, définition d'une politique d'emploi prévisionnelle appuyée sur un pilotage des départs volontaires et des départs à la retraite, Mise en œuvre d'un plan de formation interne, ...)

¹ Prise en compte recettes fiscales (cf. fiche action n°8)

² Prise en charge projection masse salariale (cf. fiche action « maîtriser la masse salariale »)

³ Intégration de cessions immobilisations (cf. fiche action n°8)

⁴ Dépenses d'investissement nouvelles = Part des recettes correspondantes aux cessions soit 776 428 x 50% = 388 214 € en 2025 et 945 593 x 30% = 283 678 € en 2026

L'ensemble de ces objectifs sont déclinés en 11 fiches action. Ils seront évalués avec des indicateurs de résultat et des échéances datées dans un tableau de bord établi par l'assistant technique en lien avec les services de la commune.

L'engagement de l'Etat se décline comme suit :

1. La mise à disposition d'une assistance technique opérée par l'AFD pour le compte de l'Etat avec la mise à disposition d'un expert dans les domaines prioritaires de l'expertise financière et de l'organisation et l'optimisation du travail.
Cet expert sera intégré dans l'équipe de direction de la commune et en lui donnant accès à l'ensemble des éléments et documents nécessaires à l'accomplissement de sa mission.
2. Un accompagnement permanent de l'ensemble des services de l'Etat et particulièrement la DRFIP et l'AFD.
3. L'amélioration structurelle des comptes de la Commune passe par un rétablissement de ses résultats consolidés et cumulés. L'Etat octroie donc à la commune une subvention budgétaire sous forme de subvention exceptionnelle en section de fonctionnement, qui correspond à une part significative du déficit de fonctionnement structurel, selon la répartition ci-dessous ;

Année	2024	2025	2026
Subvention exceptionnelle	300 000,00 €	300 000,00 €	300 000,00 €

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis n°2024-0028 du 10 septembre 2024 de la Chambre Régionale des Comptes relatif au CFU 2023 et BP 2024

Vu l'arrêté préfectoral n°971-2024-10-17-00001/SG/DCL/SLAC/BFL du 17 octobre 2024 portant règlement du budget communal 2024

Vu les décisions modificatives n°1 et n°2 au budget communal 2024

Vu le Contrat de Redressement en Outre-Mer (COROM) signé le 26 novembre 2024 entre monsieur Xavier LEFORT, Préfet de la Guadeloupe, Mr Jean-Yves LEGALL, Directeur Régional des Finances Publique de la Guadeloupe et Monsieur le maire de la commune

Entendu l'exposé de monsieur le maire et après en avoir délibéré,

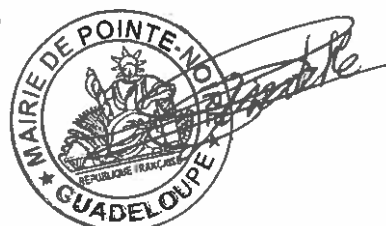
Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ;

1°) **ADOpte** le principe de prendre les mesures nécessaires au redressement des finances communales en vue d'augmenter les recettes et réduire les charges de la commune de Pointe-Noire ;

2°) **PRECISE** que ces mesures feront l'objet de décisions, actes administratifs, et délibérations, pour en préciser les modalités, les portées et les incidences financières, les chiffres exposés étant des objectifs à atteindre et que ces mesures sont à adopter de sorte à améliorer les finances publiques tout en préservant l'équilibre social ;

3°) Le maire, la directrice générale des services, le directeur financier et le comptable public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Pour EXPEDITION CONFORME,
Le maire,



Camille ELISABETH

Conseil Municipal du 17 décembre 2024– Délibération N° 2024/01

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

